Sommaire

Message de la Présidente 3

Activité de financement et d'hébergement, chiffres clés 4

Dispositions générales 7

Organisation et activité 10

Rapport de performance 13

Résultats des activités de financement (graphiques)

Impact du financement sur l'emploi (statistiques AVS)

Résultat des activités d'hébergement (graphiques)

Impact sur l'emploi de la location de bureaux (statistiques AVS)

Rapport financier 27

Événements et partenariats 35

Entreprises sélectionnées 36

Financement

Hébergement

IMPRESSUM
Publié par Fondetec, Fondation communale pour le développement
des emplois et du tissu économique en Ville de Genève
Rue Hugo-de-Senger 3
1205 Genève
Tél : 022 338 03 60
Fax : 022 338 03 69
fondetec@fondetec.ch
www.fondetec.ch

Crédits photos : Nicolas Schopfer
Couverture et mise-en-page : Studio Gambetta
Révision : Julliard & Garcia Associés

RECYCLÉ Papier FSC® C103623

Papier recyclé extra blanc, Cocoon Preprint blanc mat,
muni du certificat FSC pour une gestion exemplaire des forêts.

REMERCIEMENTS
Nous adressons nos plus sincères remerciements aux entreprises nous ayant
permis de réaliser des photographies pour illustrer le présent rapport annuel.

Mes thés
NATURE
Mélange pour Vin Chaud

Message de la Présidente

2015 – Une année tout en contraste

ACTIVITÉ DE FINANCEMENT

La mission historique de la Fondetec qu'est l'activité de financement est plébiscitée par les acteurs économiques locaux, avec un nombre record de nouvelles demandes. En ces temps de conjoncture incertaine, la Fondetec est fière d'enregistrer une progression de 17 % du nombre de salariés soutenus dans le cadre de son activité de financement.

Toutefois, l'incertitude économique s'est traduite par une baisse sensible des crédits moyens accordés (- 17 % par rapport à 2014), ainsi qu'un tassement du salaire moyen annuel par salarié ETP de 5 %. Ce dernier se situe néanmoins à CHF 59'800.-.

Par ailleurs, le rôle de la Fondetec en tant qu'institution de financement de référence pour les entreprises en création et de moins de 3 ans se voit confirmé d'année en année, avec un taux stable d'environ 70 % des dossiers acceptés entrant dans cette catégorie depuis 2011.

ACTIVITÉ D'HÉBERGEMENT

L'activité d'hébergement d'entreprises de la Fondetec atteint un rythme de croisière, avec un taux de plus de 85 % d'occupation et de réservation des places de travail au 31 décembre, en progression de 3 % par rapport à l'an passé.

En raison de la prévalence des activités de conseil et de celles en lien avec le secteur informatique parmi les entreprises hébergées (plus de 75 %), le salaire moyen annuel par salarié ETP s'élève à plus de CHF 85'000.-.

Il est réjouissant de constater que l'activité d'hébergement de la Fondetec facilite la création ou le maintien d'emplois à un bon niveau de rémunération sur le territoire de la Ville de Genève.

TRANSITION

2015 était aussi une année de transition majeure, puisqu'au mois de juin le Conseil de Fondation a été renouvelé de manière très importante avec l'arrivée de sept nouveaux membres sur un total de neuf.

Je remercie vivement les membres sortants, Mmes Valérie Boillat et Alia Chaker-Mangeat ainsi que MM. Alpha Drame, Diomidis Iliopoulos, Daniel Sormanni, Gilles Thorel et Alain Quiamzade de leur implication sans faille et des compétences éclairées mises au service de la Fondetec.

Je salue l'arrivée et l'excellente intégration des membres entrants, Mme Catherine Thobellem et MM. Daniel Ferrier, Damien Gumi, Laurent Leisi, Léonard Montavon, Romain de Sainte-Marie et Nicolas Wenger ; je me réjouis de la collaboration à venir.

2016 s'annonce cruciale : avec la bénédiction du Conseil Municipal, la Fondetec devrait bénéficier d'une nouvelle dotation lui permettant de poursuivre ses activités pour la suite de la législature. Par ailleurs, le champ de ses activités s'étendra encore, avec l'offre de prestations spécifiques en matière de maturation de projets et d'accompagnement d'entreprises.

Il me reste à remercier très chaleureusement l'ensemble de l'équipe de la Fondetec pour son professionnalisme et son engagement, qui sont les facteurs du succès et de la légitimité de la Fondetec. Je tiens à remercier plus particulièrement son directeur Jérôme Favoulet, dont l'expertise n'est plus à démontrer, et qui a su - avec détermination et tact - positionner la Fondetec dans le monde genevois du financement d'entreprises.

Je conclus en témoignant toute ma reconnaissance à Mme Sandrine Salerno et aux services de son département, pour notre très bonne collaboration ainsi que pour la confiance dont elle et ils font preuve à l'égard de la Fondetec.

Anne-Marie Gisler
Présidente

Activité de financement et d'hébergement, chiffres clés

Financement	2015	2014	Moyenne 2011-2015	Moyenne 2007-2010
Nouvelles demandes	74	61	59.6	50.50
Décisions positives	30	24	25.8	26
Montant total des soutiens accordés (CHF)	2'912'000	2'796'200	2'627'292	2'562'225
Entreprises en cours de remboursement au 31 décembre	96	82	80.4	69.5

Hébergement	2015	2014	Moyenne 2011-2015
Taux d'occupation des places de travail sur l'année	73 %	54 %	45 %

Pour la période 2011-2015, le nombre total des demandes de financement était de 298, dont 129 ont été acceptées pour un montant de CHF 13'136'460.-. De 2007 à 2010, 202 demandes ont été faites, et 104 crédits ont été octroyés pour un montant total de CHF 10'248'900.-.

Si on constate une augmentation de 18 % des nouvelles demandes entre les périodes 2007-2010 et 2011-2015, elle est de 21 % entre 2014 et 2015, ce qui confirme le succès grandissant de l'offre de financement de la Fondetec.

Statistiques AVS sur la base des AVS reçues Entreprises, financement et hébergement (CHF)	2015	2014	Moyenne 2011-2015
Nb total de salariés sur l'année	621	518	508
Nb moyen de salariés par entreprise	7.6	6.8	7.5
Nb de salariés ETP sur l'année	303.8	289.4	265.2
Nb moyen de salariés par entreprise ETP	3.8	3.8	3.9
Masse salariale totale (tous les emplois)	18'633'208	18'749'702	16'882'400.52
Salaire annuel moyen par collaborateur ETP	61'153	64'786	63'227

Nb : le salaire annuel moyen a été calculé sur la base des ETP qui avaient un taux d'occupation supérieur ou égal à 20 %, hors apprentis et stagiaires.

Résultats de la Fondation

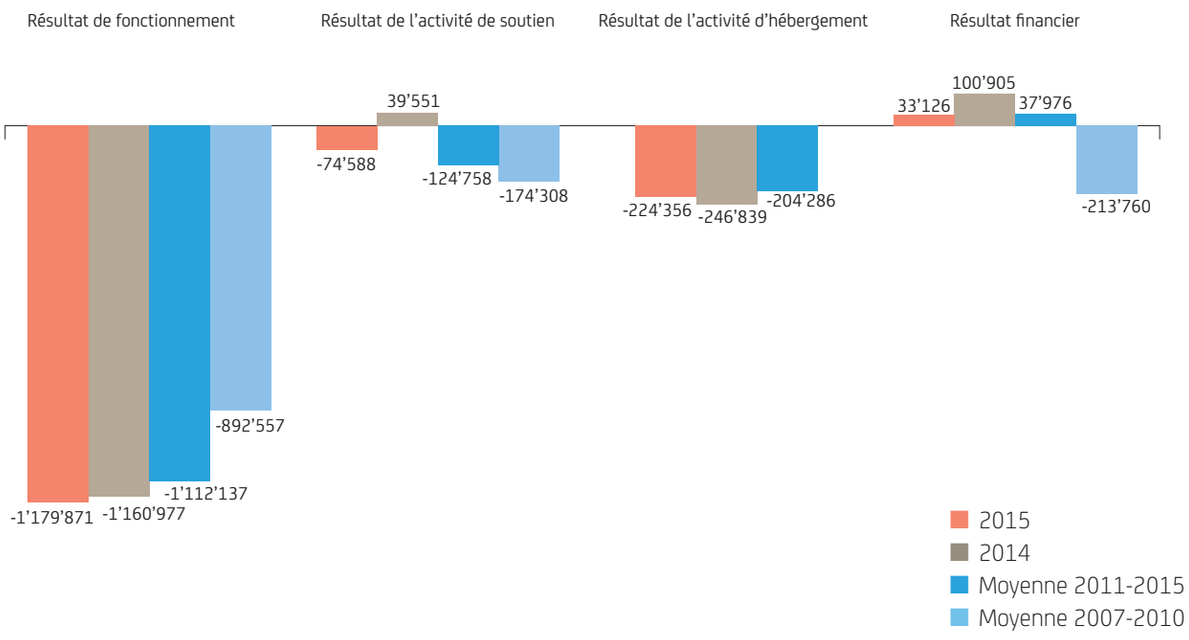

Dispositions générales

BUTS (LOI 9657 – PA 457.01 – ART.3)

1. La Fondation a pour but de promouvoir de nouvelles entreprises créatrices d'emplois, de soutenir et de développer des entreprises existantes et de stimuler l'innovation en Ville de Genève.
2. Les entreprises soutenues par la Fondation doivent avoir leur siège en Ville de Genève.

TÂCHES (LOI 9657 – PA 457.01 – ART.4)

Afin de réaliser ses buts, la Fondation :

a) examine les projets de nouvelles entreprises qui lui sont soumis et détermine, le cas échéant, le type de soutien qu'elle leur apporte.
b) examine les demandes de soutien aux entreprises existantes, ainsi que leur projet de développement, et détermine, le cas échéant, le type de soutien qu'elle leur apporte.
c) collabore étroitement avec le Conseil administratif et le Conseil municipal de la Ville de Genève.
d) collabore avec les organismes publics et privés œuvrant à la promotion de l'économie, de l'emploi et des entreprises dans le canton de Genève et dans la région.
e) reçoit et consulte les partenaires sociaux, professionnels et syndicaux.
f) prend toute autre mesure utile à la réalisation de ses buts.

CONDITIONS DE SOUTIEN AUX ENTREPRISES (LOI 9657 – PA 457.01 – ART.5)

La fondation ne peut soutenir des entreprises, existantes ou à créer, que pour autant qu'elles soient établies en Ville de Genève et remplissent les conditions cumulatives suivantes :

a) elles sont viables économiquement.
b) elles contribuent à la création d'emplois ou au maintien d'emplois existants en Ville de Genève.
c) elles respectent pleinement les dispositions légales relatives à la forme d'organisation de l'entreprise, ainsi que la réglementation de droit public et de droit administratif.
d) elles respectent les conventions collectives de travail ou, à défaut, les usages dans la profession ou dans le secteur concerné, et sont à jour de leurs cotisations sociales ou ont obtenus de la part des assurances concernées un échéancier de paiement.
e) elles respectent l'égalité entre hommes et femmes, notamment sur le plan salarial.

NOS SOLUTIONS POUR LES ENTREPRISES : FINANCEMENT OU HÉBERGEMENT

Les interventions sont accordées en faveur de personnes physiques ou de personnes morales dont la raison de commerce est inscrite auprès du Registre du commerce.

UNE SOLUTION DE CRÉDIT INDÉPENDANTE DES BANQUES

Depuis 1998, la Fondation soutient les entreprises de la Ville à travers des solutions de financement. À ce titre, elle intervient sous plusieurs formes, notamment le cautionnement, le prêt direct ou l'aide à la restructuration.

Le processus de sélection pour une demande de prêt

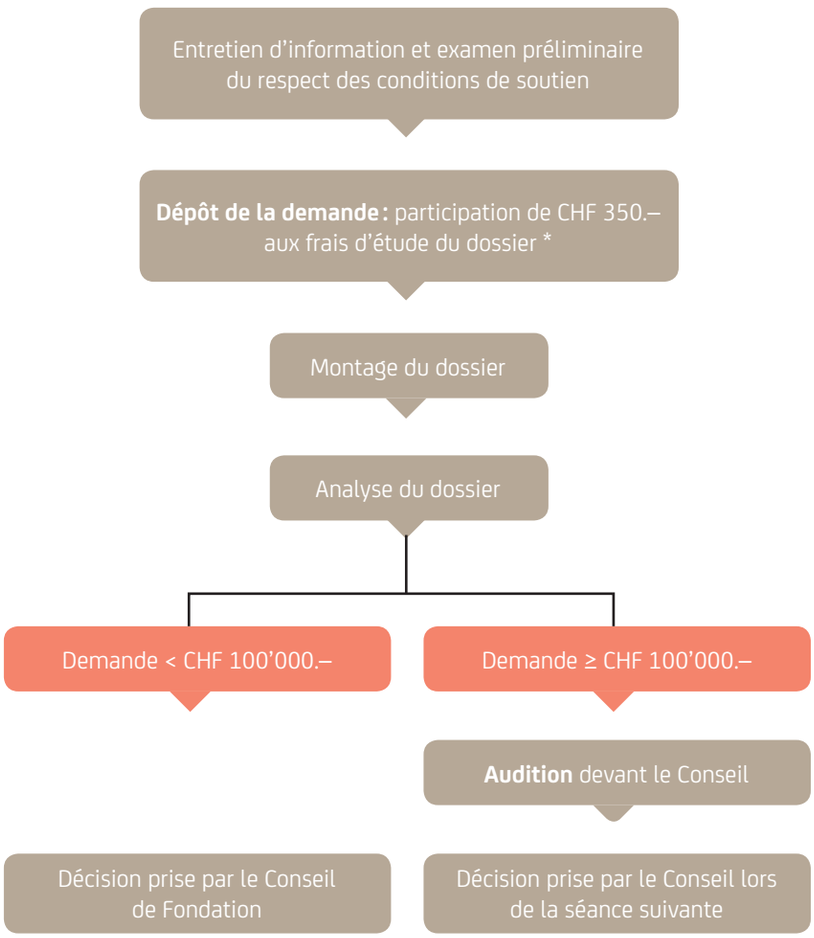

UN ESPACE PROFESSIONNEL DÉDIÉ AUX SOCIÉTÉS DE SERVICE

Depuis 2011, Fondetec a créé et développé une pépinière d'entreprises. Celle-ci peut accueillir une quinzaine d'entreprises sur une surface d'environ 210m^2 de bureaux, à laquelle s'ajoutent des espaces communs mutualisés. Au-delà de la simple location, cette pépinière vise notamment à favoriser les échanges d'expérience et de compétences entre entrepreneurs.

Le processus de sélection pour la location d'un bureau

Entretien d'information et visite des locaux

Montage du dossier

Analyse du dossier

Décision prise par le Conseil de Fondation

Organisation et activité

ORGANES DE LA FONDATION (LOI 9657 – PA 457.01 – ART.12)

Les trois organes de la Fondation sont :

a) le Conseil de Fondation ;
b) la Direction de la Fondation ;
c) l'Organe de révision.

COMPOSITION DU CONSEIL DE FONDATION (LOI 9657 – PA 457.01 – ART.13)

1. Le Conseil de Fondation est composé de neuf membres, ayant des compétences et de l'expérience.
2. Le Conseil municipal désigne les neuf membres du Conseil de Fondation, proportionnellement au nombre de sièges obtenus par les partis politiques, mais au minimum un membre par parti.
3. Le/la Président-e du Conseil de Fondation et le/la Vice-président-e sont élus par le Conseil de Fondation.

DURÉE DU MANDAT DES MEMBRES DU CONSEIL DE FONDATION (LOI 9657 – PA 457.01 – ART.14)

1. Sitôt la Fondation créée, le Conseil municipal nomme les membres du Conseil de Fondation pour une période se terminant avec la législature en cours.
2. Puis, au début de chaque législature, le Conseil municipal nomme les membres du Conseil de Fondation pour la durée d'une législature.
3. Le mandat de membre du Conseil de Fondation est renouvelable deux fois consécutivement au maximum.

DIRECTION DE LA FONDATION (LOI 9657 – PA 457.01 – ART.22)

1. Le/la Directeur/trice est responsable de la gestion opérationnelle de la Fondation. Il/elle assume l'administration courante de la Fondation.
2. Le/la Directeur/trice est nommé-e par le Conseil de Fondation.
3. Le/la directeur/trice siège au Conseil de Fondation avec voix consultative.

Depuis 2007, cette fonction est assumée par Jérôme Favoulet.

Le Conseil de Fondation jusqu' au 1er juin 2015

De g. à dr : Anne-Marie Gisler, Présidente (PLR), Alpha Dramé, Vice-présidente (Les Verts), Valérie Boillat (PS), Alia Chaker-Mangeat (PDC), Diomidis Iliopoulos (A gauche toute), Cathy Jacquier (UDC), Alain Quiamzade (PLR), Daniel Sormanni (MCG), Gilles Thorel (PS)

Le Conseil de Fondation depuis le 18 juin 2015

De g. à dr : Anne-Marie Gisler, Présidente (PLR), Cathy Jacquier, Vice-présidente (UDC), Daniel Ferrier (PLR), Damien Gumi (PS), Laurent Leisi (MCG), Léonard Montavon (PDC), Romain de Sainte-Marie (PS), Catherine Thobellem (Les Verts), Nicolas Wenger (Ensemble à Gauche)

MEMBRES DE L'ÉQUIPE

Au cours de l'année 2015, la gestion des dossiers de financement a été gérée par 4 gestionnaires : Rosalia Correia (responsable crédit), Sophie Vittot, Laurent Perruchoud et Virginie Gilbert (jusqu'à fin février) puis Emilie Briones (assistante gestionnaire du 1er janvier au 27 mars puis gestionnaire dès le 28 mars 2015). La gestion de la pépinière d'entreprises est sous la responsabilité de Frédéric Genoud.

Chacun des gestionnaires de la Fondetec est en charge d'un portefeuille de dossiers.
Ce sont avant tout des généralistes, même s'ils approfondissent certaines spécialités correspondant à leur rôle interne au sein de la Fondetec (comptabilité/finance, juridique/contentieux, ressources humaines, communication/vente, informatique/nouvelles technologies). Cette spécificité leur permet de conseiller les entreprises sur des thématiques qu'ils mettent en pratique au quotidien.

Parallèlement aux activités de gestion des dossiers de financement et d'hébergement, le poste d'assistante administrative et accueil a été assumé Ana Seara jusqu' au 31 août 2015 et par Sabrina Rivoir dès mars 2015. Anne Fatout est chargée de projet et de rédaction depuis septembre 2015.

L'équipe de la Fondetec

De g. à dr : Emilie Briones, Rosalia Correia, Anne Fatout, Jérôme Favoulet, Frédéric Genoud, Virginie Gilbert, Laurent Perruchoud, Sabrina Rivoir, Ana Seara, Sophie Vittot.

Rapport de performance

Activité de financement

CHIFFRES CLÉS DE L'ACTIVITÉ DE FINANCEMENT

	2015	2014	Moyenne 2011-2015	Total 2011-2015	Moyenne 2007-2010	Total 2007-2010
Nouvelles demandes	**74**	**61**	**59.6**	**298**	**50.5**	**202**
Demandes retirées *	2	0	3.8	19	11.7	47
Demandes refusées au traitement	0	0	0.2	1	1.2	5
Demandes non étudiées par le Conseil	**2**	**0**	**4**	**20**	**13**	**52**
Décisions positives	30	24	25.8	129	26	104
Décisions négatives	28	27	23.2	116	12.7	51
Nombre total des décisions prises	**58**	**51**	**49**	**245**	**39**	**155**
Montant total des soutiens accordés (CHF)	2'912'000	2'796'200	2'627'292	13'136'460	2'562'225	10'248'900
Pour un montant moyen	97'067	116'508		101'833		98'547
Montant total des soutiens refusés (CHF)	3'470'000	4'920'000	3'151'594	15'757'972	2'150'875	8'603'500
Pour un montant moyen	123'929	182'222		135'845		168'696
Montant total des décisions prises	6'382'000	7'716'200	5'778'886	28'894'432	4'713'100	18'852'400
Dossiers remboursés	9	13	13	64	11	44
Montant total des dossiers remboursés	1'064'700	1'438'000	1'327'030	6'635'150	1'882'840	7'531'360
Dossiers non ouverts **	2	2	0.8	4	4	15
Entreprises en faillite	3	2	4	20	5	18
Dossiers terminés au cours de l'année	**14**	**17**	**17.6**	**88**	**19.2**	**77**

Situation au 31 décembre	2015	2014	Moyenne 2011-2015	Total 2011-2015	Moyenne 2007-2010	Total 2007-2010
Entreprises en cours de remboursement	96	**82**	**80.4**	**402**	**69.5**	**278**
Entreprises dont le prêt est en attente de libération	8	6	5.6	28	6.5	26
Entreprises en attente de décision	34	20	21.4	107	26.7	107
Nombre total d'entreprises en cours de suivi	**138**	**108**	**107.4**	**537**	**88.2**	**411**

ÉVOLUTION GÉNÉRALE DE L'ACTIVITÉ DE FINANCEMENT

Depuis 2007, ce sont 500 demandes de financement qui ont été reçues, soit une moyenne de 56 nouveaux dossiers par année. En 2015 le nombre de demandes de financement atteint un record avec 74 nouvelles demandes, soit plus de 20% d'augmentation par rapport à 2014.

Au total, le Conseil de Fondation s'est prononcé sur 400 dossiers représentant plus de CHF 47,7 millions, soit plus de CHF 5.3 millions en moyenne par année.

* Dossiers pour lesquels le porteur de projet, après avoir payé la taxe d'inscription, a retiré son dossier avant la décision du conseil
** Dossiers acceptés par le conseil mais dont les fonds n'ont pas été utilisés par le porteur de projet

IMPACT SUR L'EMPLOI DE L'ACTIVITÉ DE FINANCEMENT

Statistiques uniquement sur la base des déclarations AVS reçues FINANCEMENT (CHF)	**2015**	2014	Moyenne 2011-2015
Nb d'entreprises ayant répondu	69	67	64
Taux de réponse	90.8 %	89 %	
Nb total de salariés sur l'année	598	500	502
Nb moyen de salariés par entreprise	8.67	7.46	7.8
Nb de salariés ETP sur l'année	288	275	260
Nb moyen de salariés par entreprise ETP	4.2	4.1	4
Masse salariale totale	17'281'423	17'571'636	16'441'839
Salaire annuel moyen par collaborateur	59'800	63'812	63'269

Les données mentionnées ci-dessus présentent la tendance générale pour les entreprises suivies au cours de l'année 2015. Elles sont issues des déclarations AVS 2015 et des comptes remis chaque année par les entreprises.

- Pour établir les emplois en ETP, chacune des entreprises a précisé pour chaque collaborateur, d'une part, le nombre de mois de travail sur l'année, et d'autre part, le taux d'activité pour chacun d'entre eux.
- Les données relatives à des emplois créés indirectement par des activités de placement de personnel n'ont pas été prises en compte, ni les emplois dont le taux d'occupation étaient inférieur à 20 %.
- Ne sont pas prises en compte les 6 entreprises ayant eu un exercice de moins de 6 mois en 2015.
- 13 entreprises sont en cours de processus de recouvrement. Elles ne sont pas prises en compte.
- 1 entreprise étant à la fois hébergée et financée, elle a été comptabilisée dans les hébergées.

Les statistiques établies dans le tableau ci-dessus sont basées sur les données AVS de 90.8 % des 76 entreprises éligibles selon les critères précités.

En 2015, grâce à son activité de financement, la Fondetec a permis la création ou le maintien de plus de 598 emplois, pour une masse salariale totale de plus de CHF 17 millions.
444 emplois sont à un taux d'occupation égal ou supérieur à 20 %, et correspondent à 288 ETP.

Le salaire annuel moyen par collaborateur en ETP (hors apprentis et stagiaires), a baissé en 2015, avec un salaire moyen de CHF 59'800.-.

40 apprentis et stagiaires étaient employés par 15 entreprises, pour un équivalent de 14.5 ETP, et une masse salariale de CHF 287'946.-.

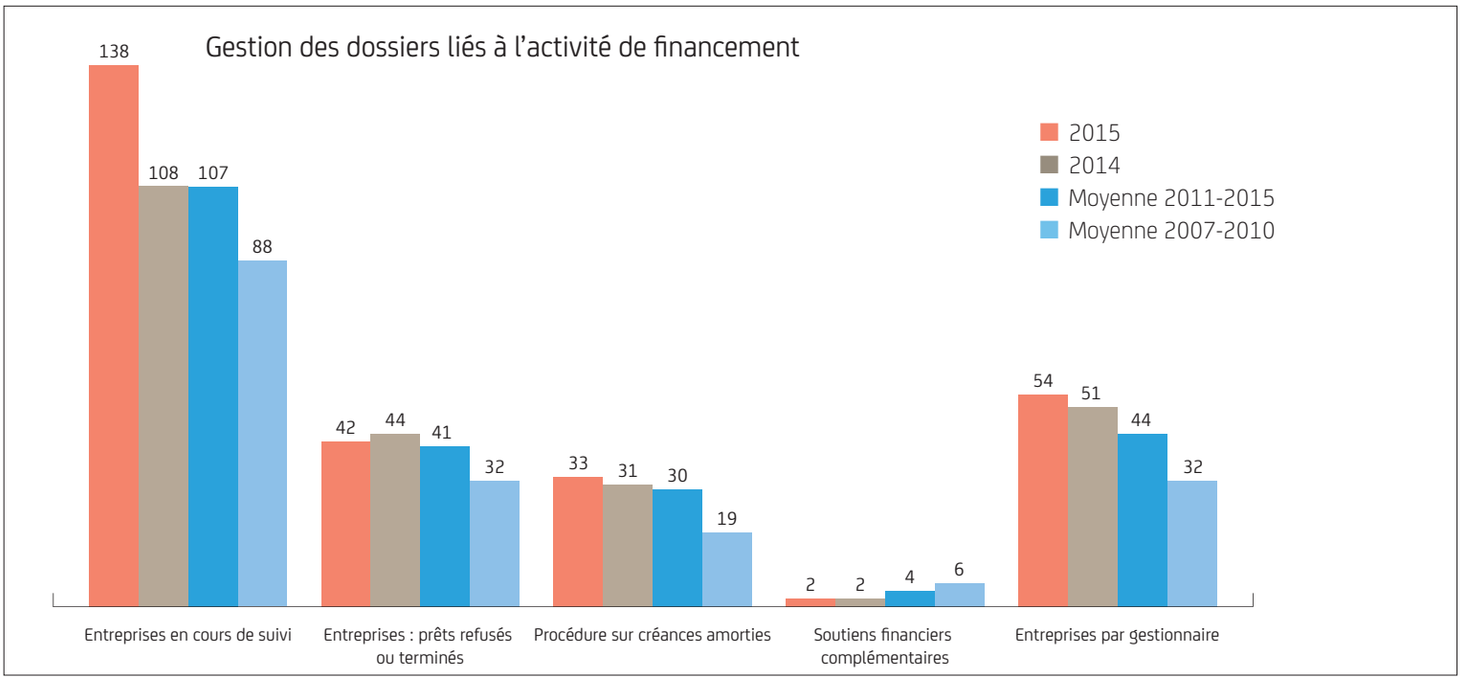

En 2015, le nombre moyen d'entreprises par gestionnaire a augmenté par rapport à l'année précédente, sachant qu'en 2014, un des postes avait été vacant pendant une période d'environ 6 mois.

Notons la forte progression de l'activité de soutien en 2015.

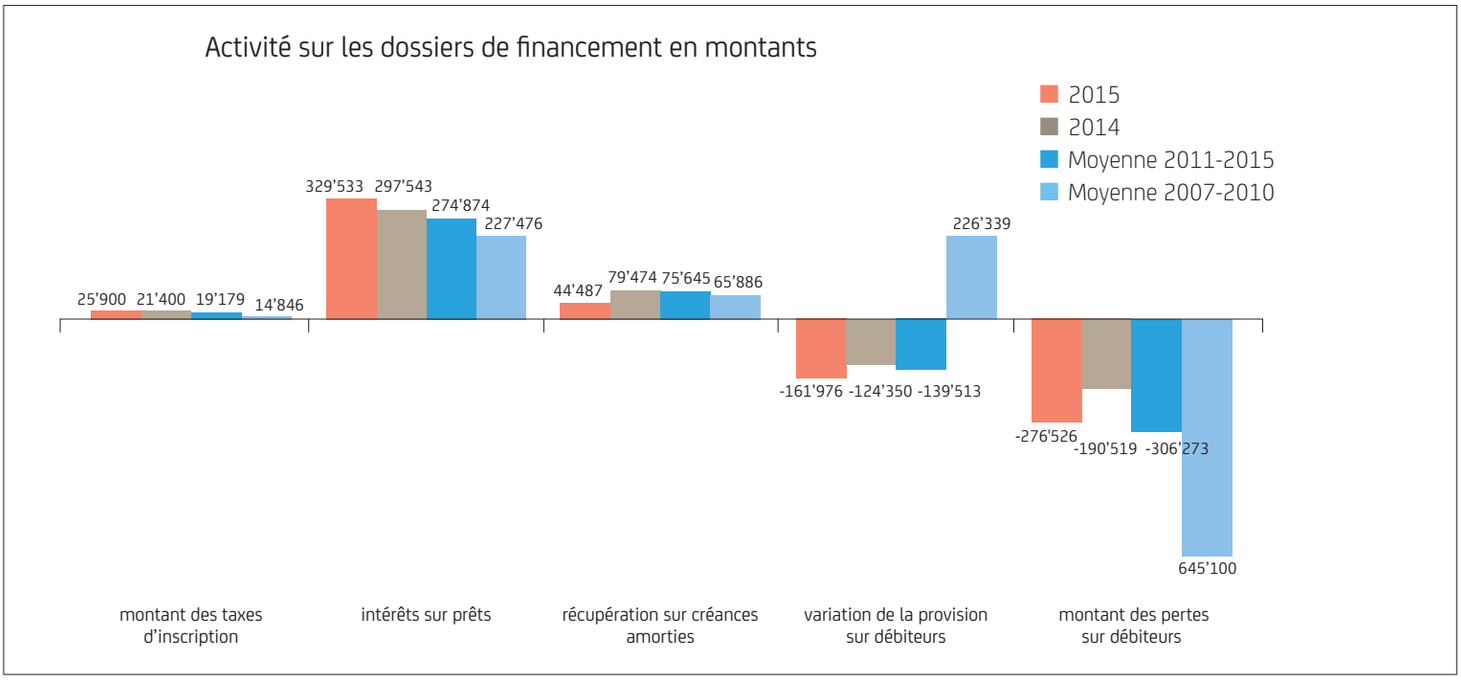

La variation de la provision sur débiteur était de CHF 161'976.- en 2015, représentant un montant total au 31 décembre 2015 de CHF 2'292'211-. Le nombre de dossiers provisionnés est quant à lui passé de 24 en 2014 à 26 en 2015.

En 2015, 10 prêts ont été clôturés, représentant un montant total de CHF 1'244'700.-.

Demandes de financement accordées et refusées

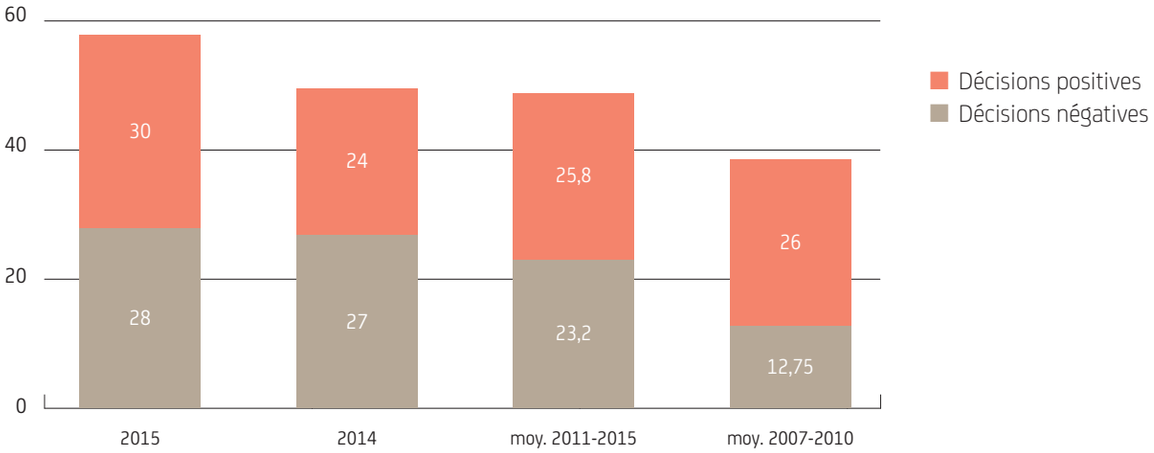

- 30 dossiers ont été acceptés au cours de l'année, parmi lesquels 2 concernaient des crédits complémentaires (pour un montant de CHF 95'000.-) accordés à des entreprises déjà en cours de suivi.
- Cette année, le nombre de décisions négatives s'élève à 28, soit un taux de 48 % de décisions négatives par rapport au nombre total de décisions qui s'élève à 58 en 2015.
- Il est à noter que sur 9 demandes au-delà de CHF 200'000, 3 ont été acceptées et 6 refusées.

Montants de financement accordés et refusés en CHF

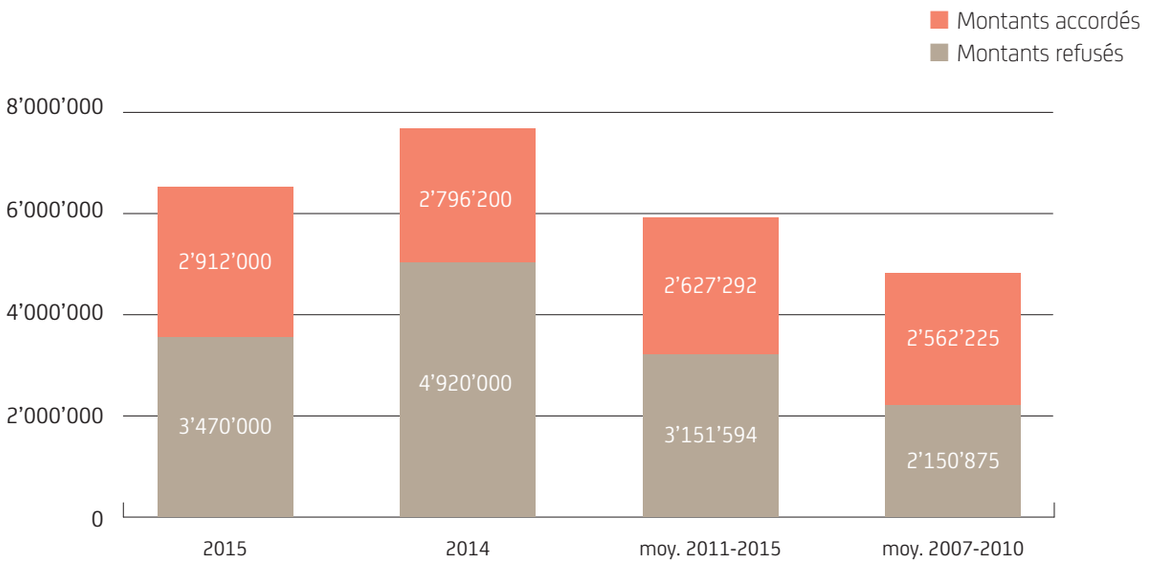

En 2015, le Conseil de Fondation a octroyé 45 % des montants demandés, soit plus de CHF 2,9 millions (qui représentent une augmentation de 4 % par rapport à l'année précédente). Sur la période 2007-2015, la moyenne des montants accordés par année augmente légèrement, soit près de 2,6 millions par année. La moyenne des montants refusés a nettement baissé par rapport à 2014, passant de CHF 182'222.- en 2014 à CHF 123'929.- en 2015.

Répartition des montants acceptés

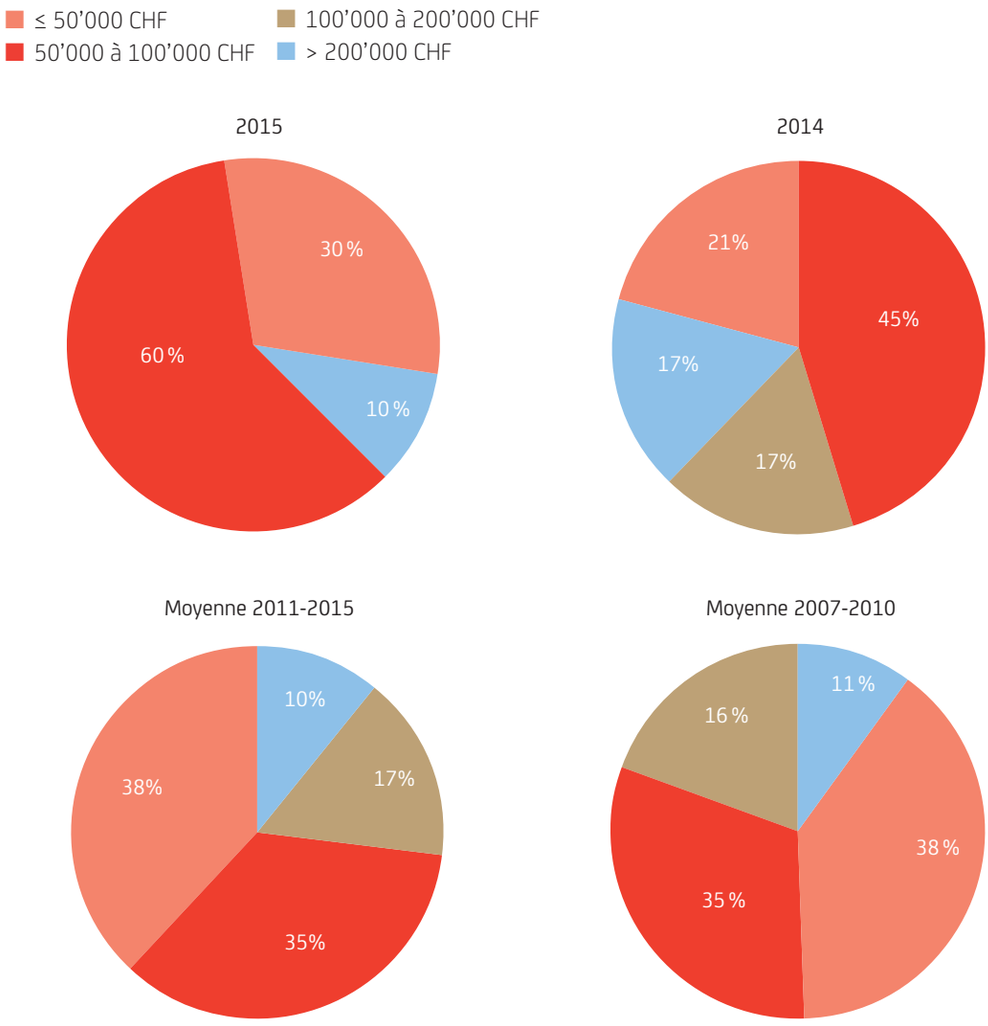

Le montant moyen des prêts accordés a diminué par rapport à 2014, s'établissant autour de CHF 97'000.- en 2015 contre CHF 116'000.- en 2014. Celui-ci est aussi inférieur aux moyennes établies respectivement entre 2007 et 2010 (environ CHF 100'000.-) et 2011 et 2015 (environ CHF 103'700.-).

Le montant moyen des soutiens refusés en 2015 a lui aussi diminué par rapport à l'année précédente, s'élevant à CHF 123'929.- contre CHF 182'222.- en 2014.

Concernant la répartition des montants, dans la continuation de 2014 et depuis 2007, les prêts accordés de CHF 50'000.- à CHF 100'000.- représentent la majorité des demandes acceptées en 2015 (60 % des dossiers), et les prêts entre CHF 0.- et CHF 100'000.- représentent 90 % des crédits accordés.

Notons que les prêts de plus de CHF 200'000.- ne représentent plus que 10 % des dossiers (soit près de la moitié du nombre de prêts octroyés pour ce type de montant en 2014). Par ailleurs, il n'y a pas eu de prêts octroyés pour des montants entre CHF 100'000.- et CHF 200'000.-.

Les demandes de prêts ≤ à CHF 50'000.- représentent 30 % des dossiers, soit près du double, de celles reçues en 2014.

Répartition des demandes de financement étudiées par le Conseil selon l'âge de l'entreprise

Dossiers acceptés : âge entreprise	**2015**	**2014**	**Total 2011-2015**	**Moyenne 2011-2015**	**Total 2007-2010**	**Moyenne 2007-2010**
En création	**12**	11	53	10.6	57	14.2
Moins de 3 ans	**9**	6	39	7.8	18	4.5
Plus de 3 ans	**9**	7	37	7.4	29	7.2
Total	**30**	**24**	**129**	**25.8**	**104**	**26**

Dossiers refusés : âge entreprise	**2015**	**2014**	**Total 2011-2015**	**Moyenne 2011-2015**	**Total 2007-2010**	**Moyenne 2007-2010**
En création	**18**	13	67	13.4	29	7.2
Moins de 3 ans	**6**	8	32	6.4	9	2.2
Plus de 3 ans	**4**	6	17	3.4	13	3.2
Total	**28**	**27**	**116**	**23.2**	**51**	**12.7**

La fondation a octroyé en moyenne 44 % des prêts à des entreprises en création entre 2011 et 2015, alors qu'elle en a octroyé 66 % entre 2007 et 2010.
De même, le pourcentage d'acceptation des demandes de prêts pour des entreprises de moins de 3 ans était de 55 % entre 2011 et 2015 et de 67 % entre 2007 et 2010.

Enfin, le plus haut taux d'acceptation des demandes de prêts concerne les entreprises de plus de 3 ans, avec respectivement 68,5 % entre 2011 et 2015 et 69 % entre 2007 et 2010.

Répartition des demandes accordées selon âge de l'entreprise

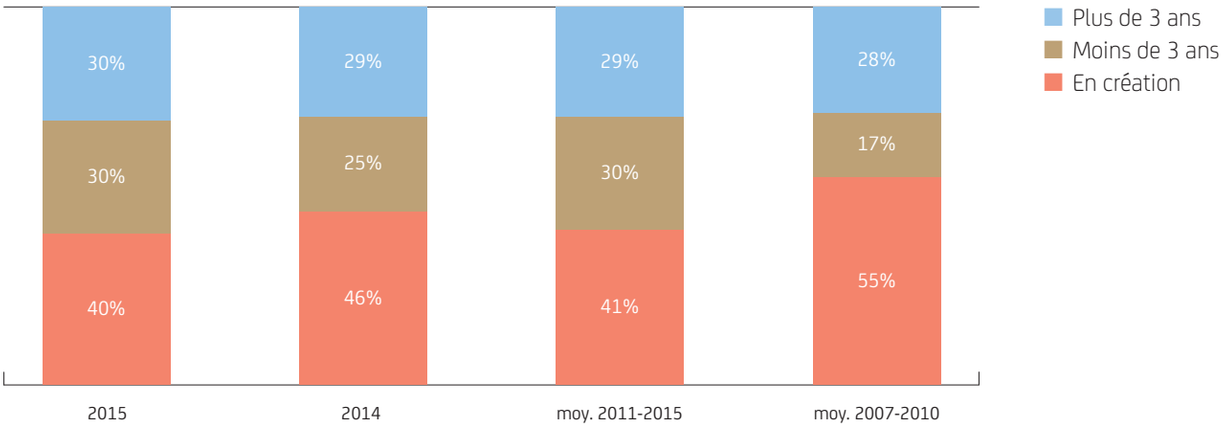

La Fondation analyse principalement les demandes de financement de jeunes entreprises (en création ou de moins de 3 ans). En 2015, elles représentent 45 dossiers étudiés alors que les entreprises de plus de 3 ans représentent 13 demandes. De plus les demandes de financement étudiées pour des entreprises uniquement en création est passé de 23 en 2014 à 30 en 2015 et représentent 52 % des décisions.

Sur les 30 dossiers acceptés en 2015, 40 % étaient liés à des créations d'entreprises, représentant plus de CHF 1'172'000.-. Le montant moyen des prêts accordés à ces entreprises en cours de création s'est élevé à un peu plus de CHF 97'000.-, ce qui est dans la moyenne du montant moyen total accepté pour l'ensemble des entreprises en 2015.
Par rapport à 2014, le montant total octroyé à des entreprises de plus de 3 ans a diminué, en passant de CHF 1'119'000.- en 2014 à CHF 725'000.- en 2015.

Répartition sectorielle des dossiers de financement acceptés

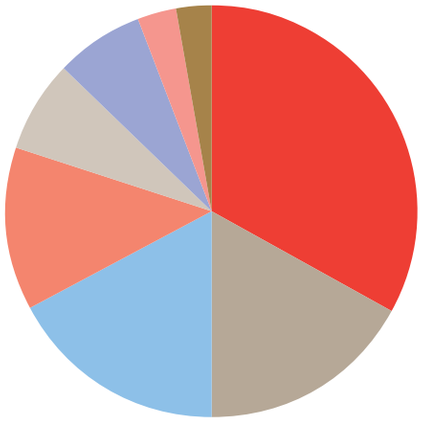

2015

- Commerces ; réparation d'auto et moto **33 %**
- Activités spéc., scientifiques et techniques **17 %**
- Information et communication **17 %**
- Hébergement et restauration **13 %**
- Construction **7 %**
- Enseignement **7 %**
- Activités financières et d'assurance **3 %**
- Transports et entreposage **3 %**

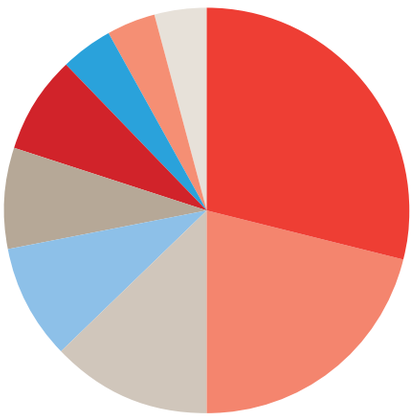

2014

- Commerces ; réparation d'auto et moto **29 %**
- Hébergement et restauration **21 %**
- Autres activités de services **13 %**
- Information et communication **9 %**
- Activités spéc., scientifiques et techniques **8 %**
- Arts, spectacles, activités récréatives **8 %**
- Industrie manufacturière **4 %**
- Activités de services administratifs **4 %**
- Transports et entreposage **4 %**

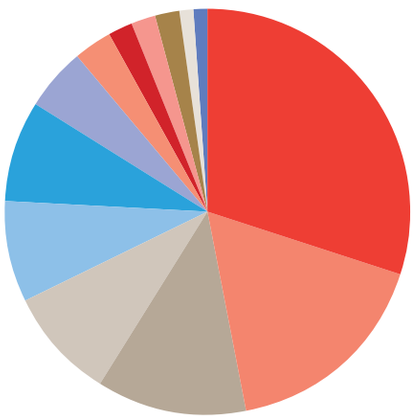

Moyenne 2011-2015

- Commerces ; réparation d'auto. et moto **30 %**
- Hébergement et restauration **17 %**
- Activités spéc., scientifiques et techniques **12 %**
- Autres activités de services **9 %**
- Information et communication **8 %**
- Industrie manufacturière **8 %**
- Enseignement **5 %**
- Activités de services administratifs **3 %**
- Arts, spectacles, activités récréatives **2 %**
- Activités financières et d'assurance **2 %**
- Construction **2 %**
- Transports et entreposage **1 %**
- Santé humaine et action sociale **1 %**

La classification sectorielle utilisée ici est basée sur la nomenclature générale des activités économiques 2008 (NOGA). La branche économique définie pour chacune des entreprises est celle déterminée par le répertoire des entreprises du Canton de Genève.

Répartition des entreprises par secteur économique en Ville de Genève en 2008

Portrait économique de la Ville de Genève
Département des finances et du logement, déc. 2012

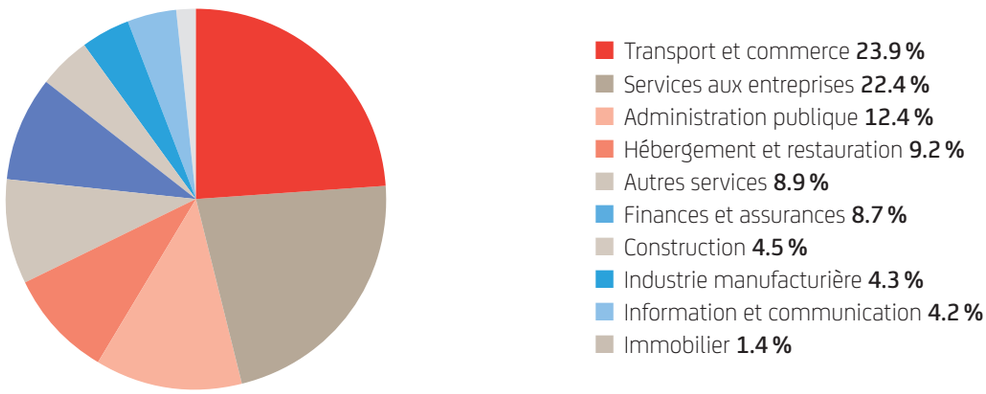

Répartition sectorielle des montants libérés en CHF, en 2015

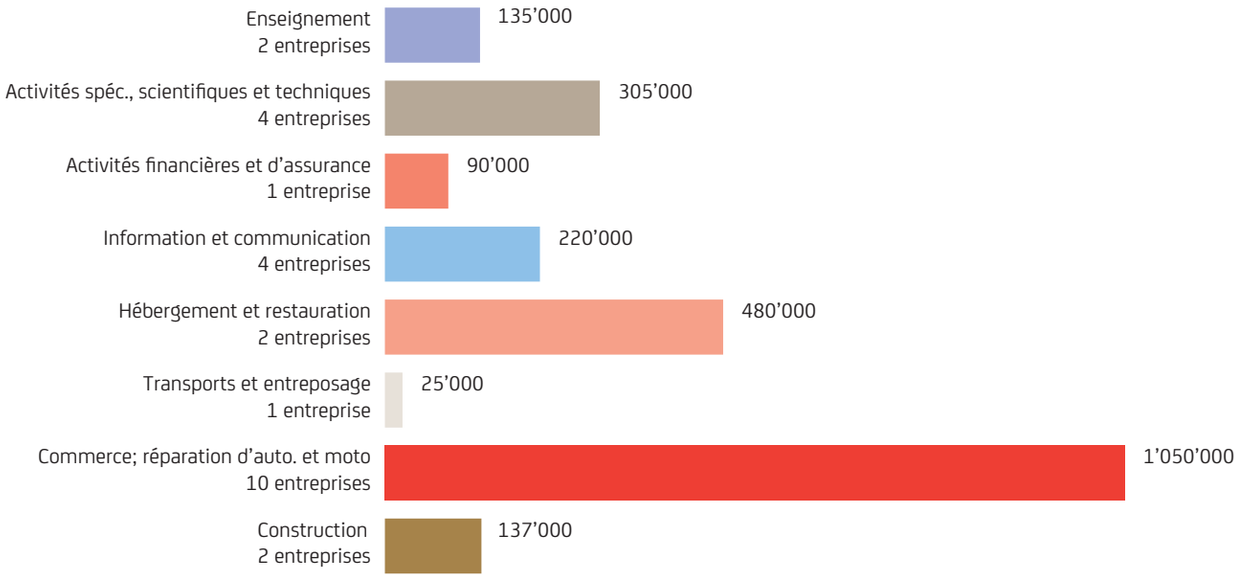

Au 31 décembre, 4 entreprises n'avaient pas libéré le montant accordé par la fondation, correspondant à un montant de CHF 470'000.-, et 26 entreprises avaient ouvert leur crédit, pour un montant global de CHF 2'442'000.-.

Le secteur d'activité ayant obtenu le plus de soutien est celui du commerce, avec 28 % des montants libérés, soit CHF 700'000.- sur un montant total de CHF 2'442'000.-.

Financement de l'entrepreneuriat par genre

		Demandes acceptées	Demandes refusées	Demandes étudiées au total	% sur nb de dossiers
Entrepreneuriat féminin	**2015**	**7**	**7**	**14**	**24 %**
	2014	6	6	12	24 %
	moyenne 2011-15	7.6	6	13.6	28 %
	moyenne 2007-10	11.2	2.5	13.7	35 %
Entrepreneuriat mixte	**2015**	**3**	**3**	**6**	**10 %**
	2014	3	2	5	10 %
	moyenne 2011-15	3.8	2.6	6.4	13 %
	moyenne 2007-10	4	1	5	13 %
Entrepreneuriat masculin	**2015**	**20**	**18**	**38**	**66 %**
	2014	15	19	34	66 %
	moyenne 2011-15	14.4	14.6	29	59 %
	moyenne 2007-10	11.5	9.2	20.7	53 %

Moyenne des dossiers acceptés par genre

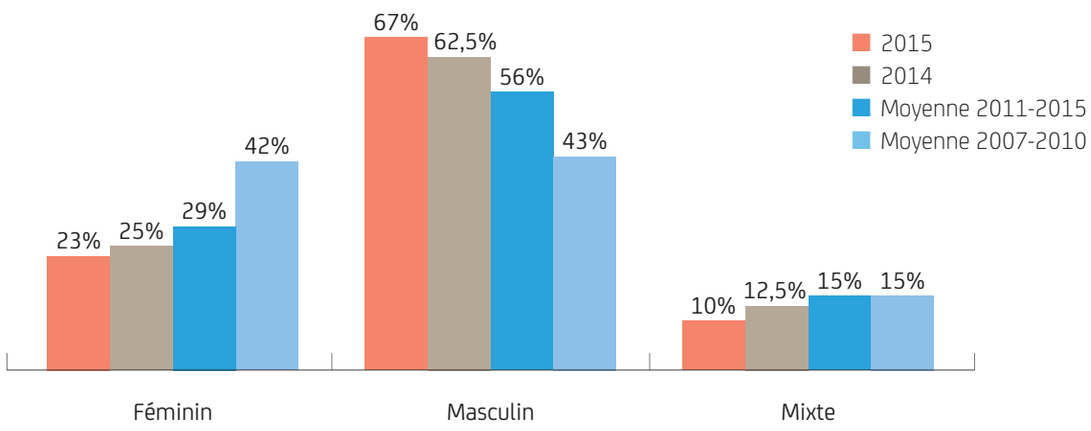

En 2015, le montant moyen des demandes de crédits étudiées était de CHF 71'071.- pour les dossiers portés exclusivement par des femmes contre CHF 111'630.- pour ceux portés par des hommes. La moyenne des montants sollicités par les dossiers mixtes est plus conséquente, atteignant CHF 191'667.-.

Concernant le montant moyen des demandes de crédits octroyés, il était cette année de CHF 72'857.- contre CHF 85'100.- pour les dossiers masculins, et CHF 233'334.- pour les dossiers mixtes.

Le montant total des crédits accordés pour les dossiers de l'entrepreneuriat féminin s'élève cette année à CHF 510'000.-. Sur 7 dossiers féminins acceptés, 1 demande a été retirée avant la libération, d'un montant de CHF 40'000.-.

Replik
shop
3D print store
& show-room
www.replikshop.ch
witbox

Activité de location de bureaux

CHIFFRES CLÉS DE L'ACTIVITÉ D'HÉBERGEMENT

	2015	2014	Moyenne 2011-2015
Nouvelles demandes	**36**	**16**	**13.4**
Décisions positives	3	12	5.6
Décisions négatives	6	1	1.8
Décisions prises	**9**	**13**	**7.4**
Entreprises en attente de signature du bail suite à une décision positive au 31/12	2	1	1
Entreprises ayant renoncé suite à une décision positive	0	1	0.4
Entreprises ayant occupé des bureaux au cours de l'année *	14	16	9
Entreprises ayant quitté des bureaux en cours d'année	3	3	2
Taux d'occupation des places de travail sur l'année	**73 %**	**54 %**	**45 %**
Bureaux disponibles au sein de la pépinière	18	20	17.8
Bureaux occupés * au 31 déc.	13	14	7.6
Bureaux réservés au 31 déc.	2	0	0.8
Bureaux occupés ou réservés au 31 décembre	**15**	**14**	**8.4**
Places de travail disponibles au sein de la pépinière	35	35	35
Places de travail louées au 31 déc.	25	28	15.4
Places de travail réservées au 31 déc.	5	1	2
Places de travail occupées et réservées au 31 déc.	**30**	**29**	**17.4**
Taux d'occupation et de réservation des places de travail au 31 déc.	**86 %**	**83 %**	**50 %**

* Une entreprise occupait 2 bureaux au 31.12

Domaines d'activité représentés parmi les entreprises hébergées au cours de l'année 2015 (selon code Noga 2008)

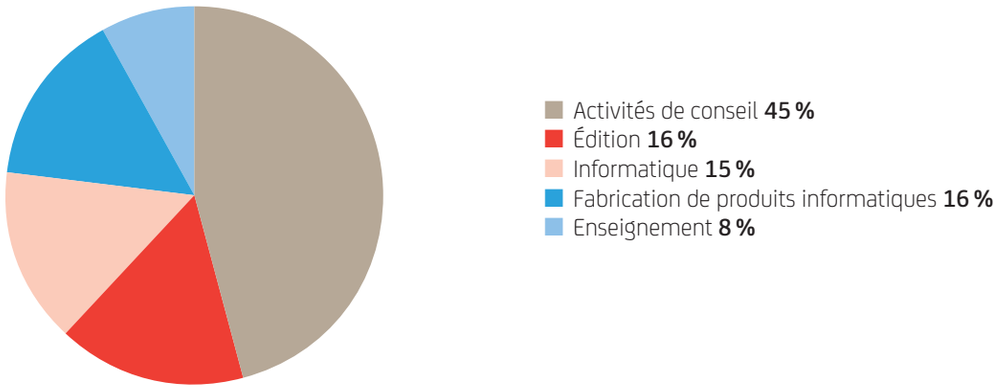

Résultat de l'activité d'hébergement (en CHF)

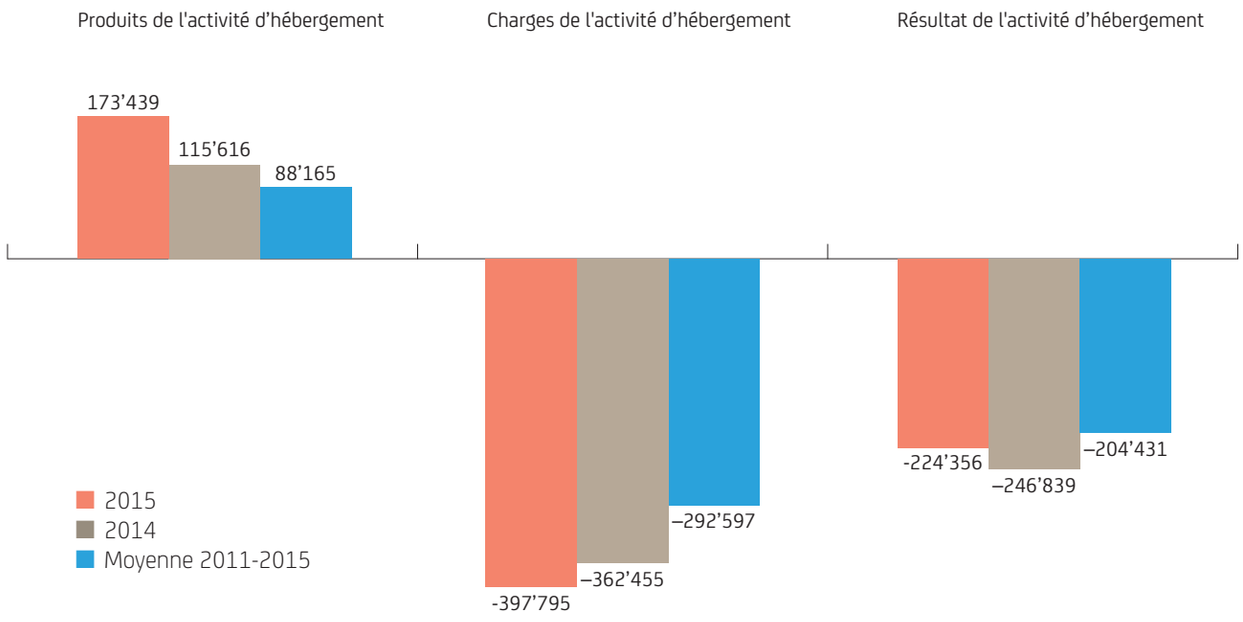

IMPACT SUR L'EMPLOI DE L'ACTIVITÉ D'HÉBERGEMENT

Statistiques Entreprises uniquement sur la base des déclarations AVS reçues (CHF)	**2015***	2014
Nb d'entreprises ayant répondu	12	9
Taux de réponse pour les déclarations AVS	92 %	75 %
Nb total de salariés sur l'année	**23**	**18**
Nb moyen de salariés par entreprise	2.1	2
Nb de salariés ETP sur l'année	16	14
Nb moyen de salariés par entreprise ETP	1.4	1.5
Masse salariale totale	**1'351'785**	**1'178'066**
Masse salariale totale ETP de + de 20 %	1'330'982	1'178'066
Masse salariale moyenne par entreprise	112'649	130'896
Salaire annuel moyen par collaborateur ETP	**85'057****	**83'908**

En 2015, grâce à sa pépinière d'entreprises, la Fondetec a permis la création ou le maintien de 23 places de travail, correspondant à 16 ETP pour une masse salariale totale de plus de CHF 1'351'785.-.

En 2015, le nombre moyen de salariés par entreprise en ETP était de 1,4.

Le montant du salaire annuel moyen par collaborateur ETP ayant un taux d'occupation égal ou supérieur à 20 % s'est élevé à CHF 85'057.- **.

Les statistiques établies dans le tableau ci-dessus sont basées sur des demandes auprès de 11 entreprises hébergées au 31.12.15, qui ont démarré leur activité au moins 6 mois avant le 31 décembre 2015 et qui n'ont pas été comptabilisées dans les statistiques liées à l'activité « financement ».

Les apprentis* et stagiaires* ont été comptabilisés dans les ETP, ainsi que dans la masse salariale globale.

2 entreprises employaient chacune un stagiaire pour une masse salariale de CHF 15'490.- pour un ETP de 0,55.

* Ils ont été comptabilisés comme des ETP à 60 %
** Hors apprentis et stagiaires

Rapport financier

SF

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION
sur les comptes annuels au Conseil de Fondation de la
FONDATION COMMUNALE POUR LE DEVELOPPEMENT DES EMPLOIS ET DU TISSU ECONOMIQUE EN VILLE DE GENEVE - FONDETEC, Genève

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de la **FONDATION COMMUNALE POUR LE DEVELOPPEMENT DES EMPLOIS ET DU TISSU ECONOMIQUE EN VILLE DE GENEVE - FONDETEC,** comprenant le bilan, le compte d'exploitation, le tableau de variation des fonds propres, le tableau de flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice 2015 arrêté au 31 décembre. Les informations contenues dans le rapport de performance, joint au présent rapport, ne font pas l'objet de notre contrôle.

Responsabilité du Conseil de Fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux normes Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil de Fondation Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de Fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux normes d'audit suisses (NAS) Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels donnent une image fidèle de la situation financière et des résultats pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2015, conformément aux normes Swiss GAAP RPC, et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

/

SFG

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (article 728 du Code des Obligations) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 36, al. 4 du règlement de la Fondation et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de Fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Genève, le 21 avril 2016

SFG Conseil SA

F. Savigny
Expert-réviseur agréé

A. Pierroz
Expert-réviseur agréé
(Responsable de la révision)

Annexes

Comptes annuels :
- Bilan
- Compte d'exploitation
- Tableau de variation des fonds propres
- Tableau des flux de trésorerie
- Annexe
- Rapport de performance

S38/P63/B78-1265ra2015 – No 4508

Bilan au 31 décembre 2015

	Annexe	2015 CHF	2014 CHF
ACTIF			
Actif circulant			
Disponible et réalisable			
Caisse		131,40	317,60
CCP		897'306,51	1 142'795,63
Banques		194'994,47	299'866,22
Débiteurs prêts nets à moins d'un an	3.1.1.	2'053'349,07	1'823'533,13
Débiteurs locations nets à moins d'un an	3.1.2.	3'861,53	4 '477,50
Titres & Placements – Nets	3.1.3.	2'552'555,02	2'407'799,54
Comptes de régularisation actif	3.1.4.	82'561,41	125'212,40
		5'784'759,41	**5'804'002,02**
Actif immobilisé			
Débiteurs nets à plus d'un an	3.1.1.	3'314'042,87	3'372'949,12
Autres immobilisations financières	3.2.2.	58'964,80	70'949,60
Immobilisations corporelles	3.2.1.	413'841,04	474'437,71
		3'786'848,71	**3'918'336,43**
TOTAL DE L'ACTIF		**9'571'608,12**	**9'722'338,45**
PASSIF			
Capitaux étrangers à court terme			
Dettes résultant d'achats et de prestations de services		32'046,60	9'637,15
Comptes de régularisation passif	3.3.	102'711,92	80'162,45
		134'758,52	**89'799,60**
Capital de l'organisation			
Capital libre		10'882'538,85	10'899'898,33
Résultat de l'exercice		(1'445'689,25)	(1'267'359,48)
		9'436'849,60	**9'632'538,85**
TOTAL DU PASSIF		**9'571'608,12**	**9'722'338,45**

Compte d'exploitation de l'exercice 2015

	Annexe	2015 CHF	Budget 2015 CHF	Ecart CHF	2014 CHF
Produits de l'activité de soutien					
Frais d'inscription de CHF 350.- par dossier		25'900,00	21'000,00	4'900,00	21'400,00
Intérêts sur prêts	4.1.	329'533,55	300'430,00	29'103,55	297'543,35
		355'433,55	321'430,00	34'003,55	318'943,35
Charges de l'activité de soutien					
Pertes nettes sur débiteurs	3.1.1.	(232'039,26)	(190'000,00)	(42'039,26)	(111'044,40)
Variation nette de la provision pour risques de perte sur débiteurs	3.1.1.	(161'976,00)	(200'000,00)	38'024,00	(124'350,00)
Honoraires avocats pour enquêtes sur dossiers		(27'965,95)	(40'000,00)	12'034,05	(35'390,80)
Frais de représentation		(8'040,12)	(9'000,00)	959,88	(8'607,00)
		(430'021,33)	(439'000,00)	8'978,67	(279'392,20)
Résultat de l'activité de soutien		**(74'587,78)**	**(117'570,00)**	**42'982,22**	**39'551,15**
Produits de l'activité pépinière					
Sous-locations pépinière		161'301,40	192'620,00	(31'318,60)	110'213,22
Produits divers		12'137,25	8'335,10	3'802,15	5'403,00
		173'438,65	200'955,10	(27'516,45)	115'616,22
Charges de l'activité pépinière					
Frais de locaux	5.3	(194'008,00)	(194'906,60)	898,60	(185'826,75)
Salaires et charges sociales	4.3	(150'530,40)	(137'564,50)	(12'965,90)	(121'537,15)
Frais administratifs		(14'688,00)	(14'688,00)	-	(14'688,00)
Honoraires & frais juridiques		-	(1'000,00)	1'000,00	(787,10)
Amortissements	3.2.1	(38'568,55)	(36'327,42)	(2'241,13)	(36'505,60)
Provision s/ risque locatif	3.1.2	-	-	-	(3'110,30)
		(397'794,95)	(384'486,52)	(13'308,43)	(362'454,90)
Résultat de l'activité pépinière	4.4	**(224'356,30)**	**(183'531,42)**	**(40'824,88)**	**(246'838,68)**
Résultat intermédiaire 1		**(298'944,08)**	**(301'101,42)**	**2'157,34**	**(207'287,53)**

Compte d'exploitation de l'exercice 2015 (suite)

	Annexe	2015 CHF	Budget 2015 CHF	Ecart CHF	2014 CHF
Résultat intermédiaire 1 (report)		**(298'944,08)**	**(301'101,42)**	**2'157,34**	**(207'287.53)**
Coût nets de fonctionnement					
Salaires	4.3	(647'205,00)	(709'876,75)	62'671,75	(724'430.35)
Jetons de présence	4.2	(51'865,00)	(45'000,00)	(6'865,00)	(34'425.00)
Charges sociales	4.3	(134'951,90)	(149'757,84)	14'805,94	(146'910.40)
Frais de personnel	4.3	(23'483,35)	(34'000,00)	10'516,65	(18'354.40)
Frais de locaux	5.3	(123'066,25)	(120'123,20)	(2'943,05)	(112'831.50)
Frais administratifs		(157'291,74)	(152'182,50)	(5'109,24)	(138'809.31)
Honoraires & frais juridiques		(26'530,00)	(24'420,00)	(2'110,00)	(20'460.00)
Amortissements	3.2.1.	(60'663,45)	(65'539,94)	4'876,49	(56'280.20)
Produits divers		45'185,30	47'619,10	(2'433,80)	91'523.75
		(1'179 871,39)	**(1'253'281,13)**	**73'409,74**	**(1'160'977.41)**
Résultat intermédiaire 2		**(1'478 815,47)**	**(1'554'382,55)**	**75'567,08**	**(1'368'264.94)**
Produits financiers					
Revenus des titres	3.1.3.	43'999,37	30'000,00	13'999,37	40'683.37
Bénéfices sur ventes de titres	3.1.3.	3'223,32	-	3'223,32	-
Intérêts bancaires		216,60	1'500,00	(1'283,40)	1'617.45
Plus-values sur titres	3.1.3.	-	15'000,00	(15'000,00)	80'242.94
		47'439,29	46'500,00	939,29	122'543.76
Charges financières					
Pertes sur ventes de titres	3.1.3.	(1'590,00)	-	(1'590,00)	(11'826.78)
Intérêts et frais bancaires		(1'514,13)	(1'000,00)	(514,13)	(903.65)
Commissions et droits de garde		(9'932,92)	(8'000,00)	(1'932,92)	(8'907.87)
Moins-values sur titres		(1'276,02)	-	(1'276,02)	-
		(14'313,07)	(9'000,00)	(4'037,05)	(21'638.30)
Résultat financier		**33'126,22**	**37'500,00**	**(3 097,76)**	**100'905.46**
RÉSULTAT ANNUEL		**(1'445'689,25)**	**(1'516'882,55)**	**72'469,32**	**(1'267'359.48)**

Tableau de variation des fonds propres

	2015 CHF	2014 CHF
Capital au 1er janvier	9'632'538,85	8'399'898,13
Augmentation du capital	1'250'000.00	2'500'000.00
Résultat de l'exercice	(1'445'689.25)	(1'267'359,48)
Capital au 31 décembre	**9'436'849.60**	**9'632'538.65**

Le capital de dotation de la fondation de droit privé était initialement constitué de CHF 20 millions versés par la Ville de Genève le 7 janvier 1998, sur la base d'une décision du Conseil municipal du 15 avril 1997.

Ce capital initial a servi à financer l'activité et l'exploitation de la Fondation de droit privé depuis sa constitution en 1997. Au 1er janvier 2007, le capital net apporté dans la fondation de droit public représentait un montant de CHF 11'576'106.19.-.

En date du 16 février 2010, le Conseil municipal de la ville de Genève a accepté de capitaliser la Fondetec à hauteur de CHF 10'000'000.–. Dans les conditions de libération du capital il était demandé qu'un contrat de prestations soit établi entre la Fondetec et la Ville de Genève. Cependant, la réalisation de celui-ci n'est pas conforme avec les statuts de la Fondetec. Pour ces motifs, le Conseil municipal de la Ville de Genève a décidé lors de sa séance plénière du 22 mars 2011 d'annuler l'article 2 de la délibération du 16 févier 2010 (« Art. 2 – Le versement de ce montant doit être accompagné d'un contrat de prestations à établir entre le Conseil administratif et la Fondetec, à l'image de celui liant la Fondation d'aide aux entreprises à l'Etat de Genève »).

Finalement, en date du 31 août 2011, une convention de financement a été signée entre la Ville de Genève et la Fondetec dans le but de déterminer les modalités du financement de la Fondetec par la Ville de Genève, précisément le montant des échéances des différents versements relatifs à la redotation, conformément aux délibérations acceptées par le Conseil municipal les 16 février 2010 et 22 mars 2011 (PR-711 et PR 868). A titre de redotation la Ville de Genève octroie à la Fondetec CHF 10'000'000.– payables à raison de CHF 2'500'000.– par année, à partir de 2011 et ce jusqu'en 2014. Pour la 1re annuité, il a été convenu que celle-ci serait effectuée à la signature de la convention de financement, quant aux autres annuités celles-ci seront effectuées en deux tranches de CHF 1'250'000.–, la 1re tranche avant le 30 juin à réception du rapport annuel d'activité de la fondation, accompagné du compte de pertes et profits, du bilan de l'exercice précédent, du rapport de l'organe de contrôle et du budget de la fondation pour l'exercice en cours, la 2e tranche avant le 31 décembre, sous condition du vote des comptes et des rapports de la fondation par le Conseil municipal.

La 1re tranche de CHF2'500'000.– a été versée à la Fondetec en date valeur du 22 septembre 2011. La Ville de Genève a versé la 2e annuité, en 2 paiements de CHF1'250'000.– chacun, le premier en date du 16 août 2012 et le deuxième courant 2013, le 28 mars 2013. La 3e annuité a été versée par La Ville de Genève en 2 paiements en date des 19 juillet 2013 et 30 mai 2014. La 4ème et dernière annuité a été versée par la ville de Genève en deux paiements en dates des 3 juillet 2014 et 19 mars 2015.

Tableau de flux de trésorerie

		2015 (CHF)		2014 (CHF)
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation				
Perte nette de l'exercice		**(1'445'689,25)**		**(1'267'359,48)**
Amortissements des immobilisations corporelles		99'232,00		92'785,80
Débiteurs prêts bruts au 01.01.2015/2014	7'326'717,25		6'135'983,52	
Libération de crédits	2'647'533,00		3'280'782,35	
Intérêts sur les prêts	329'533,55		297'543,35	
Pertes s/débiteurs*	(276'525,91)		(190'518,60)	
Remboursement de crédits	(2'367'654,95)		(2'197'073,37)	
	332'885,69		**1'190'733,73**	
Débiteurs prêts bruts au 31.12.2015/2014	7'659'602,94		7'326'717,25	
(Augmentation) des débiteurs prêts		**(332'885,69)**		**(1'190'733,73)**
Provision perte s/débiteurs au 01.01.2015/2014*	(2'130'235,00)		(2'005'885,00)	
Provision perte s/débiteurs au 31.12.2015/2014*	(2'292'211,00)		(2'130'235,00)	
Augmentation provision perte s/débiteurs*	161'976,00	**161'976,00**	124'350,00	**124'350,00**
Diminution /(augmentation) des débiteurs location		**615,97**		**(7'547,35)**
Augmentation provision perte s/débiteurs location*		**0,00**		**3'110,30**
Diminution /(augmentation) des cptes régularisation actif		**42'650,99**		**(2'016,32)**
Augmentation des dettes résultant d'achats et de prestations de service		**22'409,45**		**0,00**
Augmentation des comptes régularisation passif		**22'549,47**		**32'797,25**
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation		**(1'429'141,06)**		**(2'214'613,53)**
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement				
(Augmentation) /Diminution des titres		(152'418,03)		(800'585,45)
Augmentation/(diminution) provision sur titres		7'662,55		(79'294,00)
Acquisition d'immobilisations corporelles		(38'635,33)		(73'545,97)
Acquisition d'immobilisations financières		11'984,80		(29,45)
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement		**(171'406,01)**		**(953'454,87)**
Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement				
Augmentation du capital de dotation		1'250'000,00		2'500'000,00
Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement		**1'250'000,00**		**2'500'000,00**
Flux de trésorerie net de la période		**(350'547,07)**		**(668'068,40)**
Variation des liquidités au bilan				
Liquidités au 1er janvier		1'442'979,45		2'111'047,85
Liquidités au 31 décembre		1'092'432,38		1'442'979,45
(Diminution) des liquidités		**(350'547,07)**		**(668'068,40)**

* éléments non monétaires

CH.1
CH.2
OFF
FADER START

Événements et partenariats

STARTUP WEEKEND
4-6 décembre
Organisé par Alexis Moeckli

SEMAINE DE L'ENTREPRENEURIAT
16 - 20 novembre
Organisé par l'Université de Genève
Découverte de la pépinière d'entreprises Fondetec
20 novembre
Prix de la meilleure idée, Uni Mail
19 novembre
Conférence « Financement des entreprises » en partenariat avec Eclosion et la FAE, Uni Mail
19 novembre
Conférence « Modèles d'affaires et sources de financement », HEG
18 novembre
Conférence « Création d'entreprise et business Plan » en partenariat avec Genilem, Uni Mail
18 novembre

CONFÉRENCE SUR LE FINANCEMENT DE PROJETS
Technopole d'Archamps
13 octobre

CONCOURS IDDEA – IDÉES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE POUR LES ENTREPRISES D'AVENIR
d'avril à novembre
Organisé par l'association IDDEA
Remise du Prix IDDEA
24 novembre
Soirée d'ouverture
27 mai

PRIX CRÉAGIR
HES-SO Genève
de septembre 2015 à mars 2016
Organisé par les Hautes Ecoles Genevoises

FINANCEMENT D'ENTREPRISE
8 octobre
Organisé par la FER Genève

CONFÉRENCE ENTREPRENEUR(E)S ET INNOVATION
Impact Hub
17 septembre
Organisée par WBS – Women Business Society

G21 SWISSTAINABILITY FORUM
1-2 juillet
Organisé par NiceFuture

SOIRÉE ANNUELLE
11 juin
Organisé par la Fondetec

NEWSTART
dès janvier
Conférences mensuelles sur le financement d'entreprises

ÉMISSION TV 3D ECO
dès septembre 2013, devenue hebdomadaire en 2015
Coproduite avec Léman Bleu et la FER Genève

Entreprises sélectionnées

Activité de financement

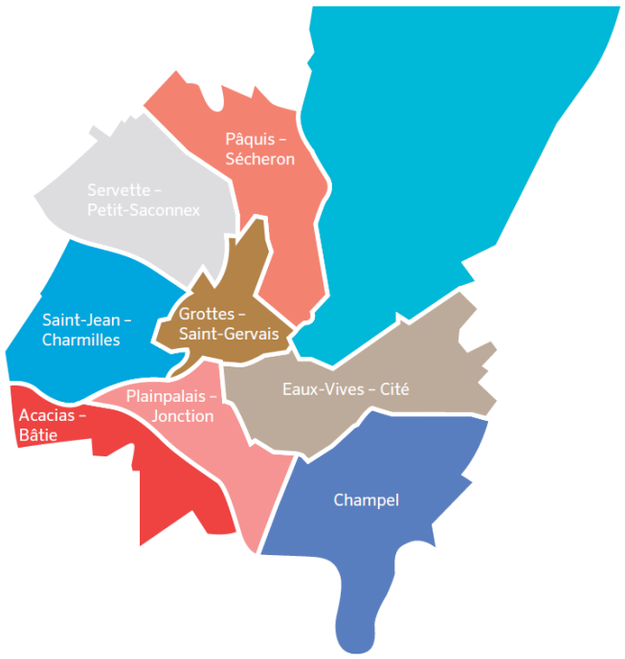

ACACIAS – BÂTIE
- 3D MAQ SA
- 3Dvice Sàrl
- Carrosserie -geneve.ch SA

CHAMPEL
- Sublimusic Sàrl
- Racine café Eric Strommer
- Thorens Energies Sàrl
- Alloa informatique Sàrl

EAUX-VIVES – CITÉ
- Sodgerel Yadamtsoo
- Lemongrass House Sàrl
- AAD Sàrl
- Maîtres Vénitiens titulaire S. Galenda
- M. Padeiro L'Atelier cocktail club
- Papeterie Wolf SA
- Signatys Sàrl
- Spell Languages Sàrl
- TCA Asset Management SA
- Sparkle Sàrl
- Sandrine Karen Durand
- Codevimm SA

GROTTES – SAINT GERVAIS
- Nature en Vrac Sàrl
- GECOLED Sàrl

PÂQUIS – SÉCHERON
- Garage Perle du Lac Sàrl
- Top Service Menager

PLAINPALAIS – JONCTION
- Pharmanature SA

SAINT-JEAN – CHARMILLES
- Le Paradisio titulaire Selimi
- Taxi Aboulou Ngoma
- Bajrami DAD

Les entreprises mentionnées ici sont les sociétés pour lesquelles le prêt a été accepté et les fonds libérés. Les secteurs d'activité des entreprises ont été déterminés selon la Nomenclature Générale des Activités économique 2008 (NOGA) définis dans le répertoire des entreprises du Canton de Genève.

Construction (code F, 43)

THORENS ENERGIES SÀRL

Installation et entretien de tous produits liés à tous types de chauffage, de climatisation, de ventilation et d'assainissement d'air dans les domaines domestiques, tertiaires et industriels.

Rue de Contamines 29 - 1206 Genève
022 347 69 02
www.thorens-energies.com

BAJRAMI DAD

Peinture en bâtiment et nettoyage

Rue Dauphiné 14 - 1203 Genève
078 688 00 00
bajrami.burim@icloud.com

Commerce, réparation auto. (code G, 45-47)

CARROSSERIE-GENEVE.CH SA

14 rue Gustave-Revilliod - 1227 Les acacias-Genève
022 301 66 02
www.carrosserie-geneve.ch

GARAGE PERLE DU LAC SÀRL

Rue de Lausanne 127 - 1202 Genève
022 732 9442
garageperledulac.wix.com/perle-du-lac

GECOLED SÀRL

Vente de tubes LED (Light-Emitting Diode, diode électroluminescente)

Rue Liotard 17 - 1202 Genève
021 801 38 44
www.gecoled.ch

LEMONGRASS HOUSE SÀRL

Commerce de produits naturels (cosmétiques et SPA)

Rue du Lac 15 - 1207 Genève
022 736 21 28
www.lemongrasshouse.ch

MAÎTRES VÉNITIENS, TITULAIRE S. GALENDA

Commerce, création de chaussures et cordonnerie

Stefano Galenda
15, Rue de la Mairie - 1207 Genève
022 736 23 43
www.maitresvenitiens.com

NATURE EN VRAC SÀRL

Épicerie, commerce d'alimentation bio
et sans emballage

Place des Grottes 1 - 1201 Genève
022 525 67 70
Facebook : Nature en Vrac

PAPETERIE WOLF SA

Rue des Eaux-Vives 12 - 1207 Genève
022 736 2222
pascal.wolf@papeterie-wolf.ch
www.papeterie-wolf.ch

PHARMANATURE SA

Pharmacie spécialiste des médecines douces
et des produits bio, naturels, équitables

Rue Dancet 3 - 1205 Genève
022 736 39 39
www.pharmanature.ch h

RACINE CAFÉ, ERIC STROMMER

Vente de café et de produits périphériques
sous la marque Racine

Rue De L'Athénée 44 - 1206 Genève
022 346 98 71
www.racinecafe.com

SODGEREL YADAMTSOO

Commerce de vêtements en cachemire de Mongolie

Rue de la Corraterie 18 - 1204 Genève
022 731 65 24
www.sodgerel.ch

TOP SERVICE MÉNAGER

Commerce et réparation d'appareils ménagers

Rue de Richemont 16 - 1202 Genève
022 732 02 00
www.topservicemenager.com

Hébergement et Restauration (code I, 55-56)

LE PARADISIO TITULAIRE SELIMI

Bar, restaurant de quartier

Rue du Contrat-Social 1 - 1203 Genève
022 340 20 37
sabitselimi@hotmail.com

L'ATELIER COCKTAIL CLUB, MR. PADEIRO

Bar à cocktails et restauration

Rue Henri-Blanvalet 11 - 1207 Genève
022 735 22 47
www.ateliercocktailclub.ch

Informations et communication (code J, 58-63)

3DVICE SÀRL

Vente de produits et services en impression 3D

Matthieu Karotsch
Rue Eugène-Marziano 17a - 1227 Les Acacias
022 300 26 78
www.3dvice.ch

ALLOA INFORMATIQUE SÀRL

Service de développement et maintenance informatique

Chemin Bizot 4 - 1208 Genève
+41 22 346 9353
www.alloa.ch

CODEVIMM SA

Information et communication liées à la gestion de biens immobiliers

Chemin des Tulipiers 18 - 1208 Genève
022 501 7046
www.codevimm.ch

SUBLIMUSIC SÀRL

Enregistrement sonore et édition musicale

Case Postale 489 - CH 1211 Genève 12
022 535 26 57
www.sublimusic.com

Activités financières et d'assurance (code 66)

TCA ASSET MANAGEMENT SA

Gestion d'actifs, conseil en placement, dévelopement de produits financiers et d'investissement

Rue du Port 8 -10 - 1204 Genève
022 566 5251
www.tca-am.com

Activités spécialisées, scientifiques et techniques (code M, 69-75)

SANDRINE KAREN DURAND

Avocate - spécialisée dans le pénal chez les mineurs

CMD Avocats
Rue de Rive 4 – 1204 Genève
079 753 3848
sandrinekarendurand@bluewin.ch

SIGNATYS SÀRL

Développement de logiciels lié à la signature électronique

Rue du Marché 20 – 1204 Genève
022 311 33 22
www.signatys.com

SPARKLE SÀRL

Conseil en relations publiques et communication

Carrefour de Rive 1 - 1204 Genève
022 700 8383
www.sparkle.ch

Enseignement (codeP, 85)

SPELL LANGUAGES SÀRL

Centre de langues pour enfants et adolescents

Place du Bourg-de-Four 4 - 1204 Genève
022 300 63 65
www.spell-languages.ch

Hébergement

Dans cette section sont présentées toutes les entreprises qui ont été hébergées au cours de l'année 2015.

Industrie manufacturière (code C, 10-33)

LEPSI SÀRL

Depuis août 2014
Développement informatique – Développement d'un système de mesure dans l'industrie horlogère

Davy Pillet, Stéphane Caregnato, Alexandre Vauchel
Rue Hugo-de-Senger 3 - 1205 Genève
022 566 07 42
www.lepsi.ch

WOOBOAT

Depuis juin 2014
Conception et vente de boitiers électroniques qui permettent à tout propriétaire de communiquer à distance avec son bateau

Nicolas Vandewegh
Rue Hugo-de-Senger 3 - 1205 Genève
076 326 25 41
www.wooboat.com

Information et communication (code J,58-63)

EDITOR PROOF SÀRL

Depuis novembre 2013
Services linguistiques – services de rédaction et d'édition de haute qualité en anglais aux entreprises et aux personnes

Fabienne Stassen
Rue Hugo-de-Senger 3 - 1205 Genève
022 321 36 65
www.editorproof.net

GUEUDET PUBLISHING SA

Depuis mars 2014
Offre de tous conseils, services et prestations dans le domaine de l'édition et la publication d'ouvrages

Edouard Gueudet
Rue Hugo-de-Senger 3 - 1205 Genève
022 566 06 80
swisswhoswho.ch

SWISSTRANSLATE

Depuis octobre 2015
Société de traduction exclusivement

Adrien Lamaj, Antoine Lavialle
Rue Hugo-de-Senger 3 - 1205 Genève
022 566 13 01
www.swisstranslate.ch

AB3D LABS

Depuis décembre 2014
Développement informatique – Développement et conception de logiciels d'impression 3D

Mohamed Tageldin
Rue Hugo-de-Senger 3 - 1205 Genève
078 712 50 70
www.ab3dlabs.com

GEDECE SÀRL

Depuis février 2015
Recherche et développement de logiciels, dans les domaines du traitement d'image, du multimédia et de la sécurité; la société est à but non lucratif

Bruno Keel et Svaytoslav Voloshynovskyy
Rue Hugo-de-Senger 3 - 1205 Genève
079 599 97 94
www.gedece.org

GEDECE
Geneva Research and Development Centre in Advanced Multimedia and Security

---

Activités spécialisées, scientifiques et techniques (code M, 69-75)

ATELIERS SUD, ANNE-CHRISTINE DUSS

Depuis novembre 2013
Agence de communication digitale spécialisée dans la création de sites internet

Anne-Christine Duss
Rue Hugo-de-Senger 3 - 1205 Genève
022 566 07 74
www. atelierssud.ch

FINETIKA

Depuis août 2014
Cabinet en analyses financières et gestion de fortune éthique

Anthony Chatelanat
Rue Hugo-de-Senger 3 - 1205 Genève
022 736 08 26
www.finetika.ch

SRY

Depuis février 2014
Conseils spécialisés dans la conduite des projets pour l'amélioration des performances économiques, sociales et environnementales de l'entreprise, avec une utilisation appropriée des ressources

Sabine Ryckeboer
Rue Hugo-de-Senger 3 - 1205 Genève
022 566 05 31
www.sry-consulting.ch

AD VALORIS

Depuis décembre 2014
Conseils en organisation et gestion de projets

Sophie Nguyen
Rue Hugo-de-Senger 3 - 1205 Genève
079 829 62 98
www.advaloris.ch

Services administratifs et soutien (code N, 77-82)

INTELLECTUAL PROPERTY AVENUE SÀRL

Depuis décembre 2013

Services en propriété intellectuelle – conseil, étude, prestation de services, dans le domaine juridique et notamment la propriété intellectuelle et industrielle

Carine Bourguignon
Rue Hugo-de-Senger 3
1205 Genève
022 566 02 73
www.ip-avenue.com

Enseignement (code P, 85)

AKWIRE SÀRL

Depuis décembre 2011

Formation bancaire - centre de formation spécialisé dans les métiers bancaires et de mise en réseaux des participants avec les employeurs

MM. Mathieu Bischof et Romain Buob
Rue Hugo-de-Senger 3 - 1205 Genève
022 820 01 11
www.akwire.ch

Parce que les PME de la ville de Genève créent et maintiennent des emplois, la Fondetec les soutient.